



HUBLLOT

Ville de Carleton-sur-Mer

Journal municipal

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site web : carletonsurmer.com

 [carletonsurmer](https://www.facebook.com/carletonsurmer)

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Prochaine date de tombée : 1^{er} mars à 8 h



La première course de l'Association de ski de fond de la Baie-des-Chaleurs a connu un franc succès aux Arpents verts le 13 janvier dernier. Photo : Magali Deslauriers

Volume 39, numéro 2, février 2019



Prochaine séance du conseil municipal

Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville
Séance ordinaire : 4 mars à 20 h

Bienvenue à toute la communauté!



LA VILLE VOUS INFORME



Carleton-sur-Mer signe la déclaration d'urgence climatique et passe à l'action

Le conseil municipal de Carleton-sur-Mer adhère aux principes de la déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique (DUC). La Ville souhaite contribuer à réduire son empreinte écologique et encourage les citoyens à participer.

Carleton-sur-Mer emboîte le pas à plus de 200 municipalités québécoises qui ont pris cet engagement moral. Par leurs activités, les municipalités contribuent à l'émission de gaz à effet de serre (GES) et peuvent adapter leurs pratiques pour réduire cette production au minimum.

« Nous avons le devoir d'agir pour réduire notre empreinte écologique et nous avons choisi de le faire! En plus de signer la

déclaration et d'avoir formé un chantier de travail sur l'empreinte environnementale et les changements climatiques, la Ville s'engage à mettre en œuvre plusieurs actions concrètes en 2019 afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. »

Différentes actions mises en œuvre

Dans le contexte de sa planification stratégique, la Ville a identifié des actions qui seront mises en œuvre dès 2019 pour réduire l'empreinte écologique sur le territoire. Par exemple, l'équipe municipale dressera un bilan de ses émissions de GES. Elle élaborera de plus un plan d'adaptation aux changements climatiques, axé sur le phénomène d'érosion des berges, en compagnie de trois autres villes de la région et avec le soutien du CIRADD.

Autres exemples, sur le plan de la mobilité durable, la Ville projette de prolonger les pistes cyclables et voies piétonnières. Elle développe un système d'autopartage en parallèle avec l'acquisition d'un deuxième véhicule électrique et l'aménagement d'une station de service électrique. La Ville souhaite aussi augmenter l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement dans les aménagements municipaux, comme des stationnements avec des surfaces naturelles, un système d'éclairage au DEL et des espaces tondu



Parmi les actions envisagées, la Ville souhaite augmenter l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement dans les aménagements municipaux et mise, entre autres, sur les voies piétonnières.

plus restreints. Pour veiller à l'économie d'eau potable, la Ville prévoit distribuer des trousse d'économie d'eau, mettre en place des douches payantes au camping et réduire l'usage de bouteilles d'eau jetables. En outre, la Ville adhère au programme Ici on recycle.

Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique

Le mouvement mondial de la DUC a été lancé par GroupMobilisation dans un but de mobiliser les citoyens à agir sur le bouleversement climatique qui menace la santé publique, l'économie, la biodiversité et la sécurité nationale et internationale. Selon cette déclaration, les gaz à effet de serre proviennent notamment de l'industrie, des transports et de l'agriculture.



Indice positif de la vitalité économique

En décembre dernier, l'institut de la statistique du Québec (ISQ) publiait son indice de vitalité économique pour l'ensemble des municipalités du Québec. À la lecture du rapport, j'étais heureux de constater que Carleton-sur-Mer est la municipalité qui a le plus haut indice de vitalité économique dans notre région. Pour calculer cet indice, l'ISQ se base sur le taux de travailleurs, le revenu médian de la population et l'évolution démographique.

La Ville, les commerçants, les organismes et les citoyens travaillent très fort pour rendre notre milieu de vie dynamique et attrayant, pour stimuler le développement économique, culturel et social. Force est de constater que ces efforts portent fruit! Avec la planification stratégique, nous allons poursuivre le travail afin de faire en sorte que Carleton-sur-Mer se démarque comme une communauté vivante, active et authentique.



*Le dynamisme des gens d'affaires était palpable au lancement de Vi Kombucha en juillet dernier à la brûlerie du Quai, avec Chope-sur-Mer et le fumoir Indian Bay.
Photo : Vi Kombucha*

Bien que cette nouvelle soit positive pour notre ville, il faut se rappeler que la région de la Gaspésie et les Îles se classe malheureusement en queue de peloton à l'échelle du Québec. Les défis sont de taille et c'est ensemble que les municipalités et les MRC de la région doivent s'y attaquer.

Mathieu Lapointe, maire

Séquence des travaux au chantier du quai

La phase des préparatifs du chantier du quai est terminée et l'entrepreneur a démarré les travaux de reconstruction. Déjà, les ouvriers ont démantelé le feu de navigation, communément appelé la « light ». À la fin des travaux, un nouveau feu sera installé à l'extrémité du futur brise-lames.

Calendrier préliminaire

Le ministère des Pêches et Océans prévoit un calendrier de réalisation selon la séquence des travaux qui suit. Des modifications peuvent être apportées à cet horaire :

D'ici la fin juin 2019

- enrochement de l'extrémité du quai;
- construction du brise-lames;
- construction de la façade verticale en bois sur le côté externe du quai. Cette section sera réservée à la pêche récréative et sera cédée à la Ville à la fin des travaux en même temps que l'extrémité;
- enrochement de la partie restante de la façade externe du quai, jusqu'à l'angle;

Été

- reconstruction des façades internes du quai, côté marina. Il s'agit de planter de nouvelles palplanches à 1,5 m des anciennes;
- apposition d'un produit de protection sur les façades en palplanches situées de chaque côté du début du quai, avant l'angle;

Automne

- abaissement partiel et reconstruction du tablier, électricité, eau, équipements, accessoires, entre autres;

Printemps 2020

- période prévue pour terminer certains travaux.

Usage restreint aux pêcheurs commerciaux

Le quai sera donc une zone de chantier durant toute l'année 2019, incluant la période estivale. La circulation des piétons et des véhicules sera interdite sur le quai, sauf pour les pêcheurs commerciaux.

Les avis publics intégraux sont publiés sur carletonsurmer.com.

Dépôt du rôle de perception

Le rôle de perception 2019 est déposé à l'hôtel de ville et les comptes de taxes sont envoyés dans le délai imparti.

Adoptions de règlements

2018-319

Achat d'appareils respiratoires pour les pompiers d'une somme de 180 000 \$.

2018-324

Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville

Demande de dérogation mineure

Une consultation publique aura lieu le 4 mars à la séance ordinaire du conseil municipal concernant l'immeuble suivant :

279, route 132 Ouest

Alors que le règlement de lotissement prévoit une largeur minimale de 30,48 m pour chaque lot, les largeurs minimales de 2 lots projetés seraient de 15,06 m et 25 m.

Chantier du quai (suite)

Accès aux infrastructures à proximité

Bien que la circulation de la machinerie lourde se poursuivra durant la saison touristique, les accès à la marina et au site de la cabane à Eudore seront maintenus, de même que l'usage de la piste cyclable. La collaboration de tous les usagers sera utile pour veiller à la sécurité des travailleurs, comme des résidents et des visiteurs.

Le chantier de construction est débuté au quai. Après avoir démantelé le feu de navigation, l'entrepreneur a commencé l'aménagement du brise-lames.





Stationnement des sportifs dans la rue de la Montagne

La Ville améliore la signalisation sur la rue de la Montagne dans le secteur du fer à cheval afin que tous les véhicules puissent circuler en sécurité. Nous en appelons à la collaboration des usagers afin de maintenir ce secteur accessible à la pratique de leurs activités, tout en favorisant un environnement sécuritaire.



Zone en bleu : stationnement de véhicule automobile permis

- Se stationner le plus près possible bord de la rue, en laissant une voie et demie libre à la circulation.
- Éviter de se stationner avec une remorque.

Zone en rouge : stationnement interdit

- Le stationnement des véhicules du côté sud de la rue et en amont de l'entrée privée (301, rue de la Montagne) est interdit en tout temps.
- Garder cette zone libre en tout temps afin que les véhicules de services publics comme les déneigeuses, le camion de pompier et les autobus puissent circuler librement et rebrousser chemin.

La collaboration de chacun pour respecter les zones prescrites permettra d'améliorer la sécurité des usagers de la montagne, des résidents et des personnes qui fournissent les services publics.

Vincent Leblanc, directeur des travaux publics

Stationnement au centre-ville

Transports Québec a installé une nouvelle signalisation en face de l'hôtel de ville. Le stationnement est dorénavant interdit du côté sud de la route 132 dans le secteur du restaurant Subway et des magasins Rossy et André-Landry. La nouvelle directive permettra d'améliorer la sécurité des usagers de la route dans ce secteur. Après quelques semaines de sensibilisation, la Sûreté du Québec émettra des billets d'infraction.

Un système d'autopartage verra le jour à Carleton-sur-Mer

Carleton-sur-Mer pourra offrir un véhicule électrique en autopartage d'ici 2020 grâce au projet SAUVÉR (système d'autopartage avec véhicule électrique en région). La Ville a été sélectionnée pour joindre les rangs des 16 municipalités participantes au Québec.

Grâce à ce projet innovateur, la Ville de Carleton-sur-Mer acquerra un deuxième véhicule électrique, mettra en place un système de gestion de l'autopartage et aménagera une première station-service électrique (SSé) évolutive en Gaspésie. Les employés municipaux utiliseront ce véhicule au travail et l'automobile, lorsqu'elle sera disponible, sera à la disposition de la collectivité.

Le coût du projet est estimé à 116 000 \$, dont 41 000 \$ est financé par la Ville et 75 000 \$, par le gouvernement fédéral.

Pour le maire, Mathieu Lapointe, les municipalités jouent un rôle déterminant face aux changements climatiques. « Elles pavent la voie en matière de solutions novatrices, dit-il. Carleton-sur-Mer est fière de réaliser ce projet visant à bâtir des collectivités plus durables et plus résilientes. Nous souhaitons agir afin de réduire nos impacts environnementaux le plus possible. Partager un véhicule municipal avec les citoyens, c'est un geste concret et mobilisateur, qui s'inscrit dans notre volonté de développer la mobilité durable de nos citoyens et citoyennes. »

Améliorer le transport pour agir sur les changements climatiques

Le Projet SAUVÉR oeuvre pour électrifier les transports afin d'apporter des solutions face à trois grands enjeux :

1. Intégrer des véhicules électriques dans les flottes municipales et dans les communautés.
2. Optimiser l'utilisation de véhicules électriques dans les flottes municipales.
3. Aménager des SSé pour créer une route électrique verte.

Investir dans les infrastructures respectueuses de l'environnement aide les collectivités à réduire leur empreinte carbone et à augmenter leur résilience aux changements climatiques. Cela permet aussi de préserver la santé publique, de protéger l'environnement et de créer une économie axée sur la croissance écologique.

La forme d'autopartage privilégiée dans le projet SAUVÉR fait partie des solutions d'avenir. Comme modèle de transport collectif, il contribue à briser l'isolement, à maintenir l'autonomie des aînés ainsi qu'à l'intégration des personnes à mobilité réduite. Selon M. Lapointe, « un système de transport collectif fonctionnel permet d'augmenter le taux de rétention de la population en région et améliore l'attractivité des municipalités ».

Le projet ainsi que les systèmes SAUVÉR et SSé ont été conçus par la firme YHC Environnement. C'est la Société d'innovation en environnement qui gère le projet.





Dames fermières

13 février à 19 h : réunion à la sacristie de l'église Saint-Joseph sur le thème de la Saint-Valentin.

Fabrique de l'église Saint-Joseph

Les vendredis à 19 h : bingo à la salle Charles-Dugas.

Maison des jeunes

La Maison des jeunes collabore lors de la soirée Chassomaniak cette année. Point de vente des billets :

- Coin du travailleur
- Maison des jeunes
- Dépanneur J.E Boudreau et Frères
- Dépanneur Pharillon 2000

Facebook : Maison des jeunes de Carleton

Information : Myriam Plourde, 418-364-6144 ou 418-392-9133

Clubs des 50 ans et plus

Salle Charles-Dugas

9 février à 18 h : souper de la St-Valentin sur réservation avant le 6 février.

17 février à 13 h : tournoi de cribbage au coût de 10 \$ par personne. Inscription : Dora Landry 418 364-7667

3 mars : brunch et assemblée générale.

Les mardis à 9 h et jeudis à 13 h 30 : baseball poche

Les mardis de 13 h à 16 h : 4 de pique
Information : Charley Day au 418 364-7558 ou 418 391-7558.

Hôtel de ville

24 février à 13 h : rencontre d'information, à la salle des Chevaliers de Colomb au 629 boulevard Perron, sur le voyage au Saguenay-Lac-St-Jean prévu le 18, 19 et 20 juillet 2019 (spectacle *La Fabuleuse histoire d'un royaume*).

OTJ

Information :
Régent Leblanc 418 364-6200

Les mercredis à 19 h : bingo

26 février à 20 h : soirée musicale avec Serge Thibault. 6 \$ membres; 8 \$ non-membres.

2 mars à 13 h : tournoi de cribbage

Trouvailles du Comité vert pour économiser l'énergie

Voici quelques façons moins connues d'économiser de l'énergie afin de réduire notre impact sur l'environnement :

- Utilisez la sècheuse à linge lorsque la température extérieure est moins froide, par exemple à -4 °C plutôt que -20 °C. En effet, la sècheuse utilise l'air intérieur et la rejette à l'extérieur. Or, tout cet air est remplacé par de l'air froid extérieur que le système de chauffage doit préalablement chauffer avant de parvenir à la l'appareil;
- Mieux encore, dans les journées douces, utilisez votre sècheuse éolienne et solaire extérieure mieux connue sous le nom de « corde à linge »;
- Après le bain, laissez l'eau du bain refroidir avant de l'évacuer à l'égout. Ainsi, la chaleur de l'eau sera transmise à l'air. Simultanément, l'humidité de l'air ambiant sera augmentée ce qui peut compenser l'air sec des intérieurs surchauffés;
- Après la cuisson des légumes, retirez les légumes du chaudron, mais laissez le chaudron et l'eau qu'il contient sur la cuisinière. Ainsi la chaleur utilisée pour cuire les aliments sera dissipée dans l'air et réduira le besoin de chauffage;
- En période de chauffe, soit d'octobre à juin, ne vous souciez pas de fermer les lumières des plafonniers. En effet, ces appareils dégagent de la chaleur et contribuent au chauffage des pièces de telle sorte que le système de chauffage est moins sollicité. En été, cet ajout de chaleur est superflu et les lumières doivent être éteintes quand elles ne sont pas en usage.

Facebook : comitévertCarleton. Prochaine rencontre : 21 février à 19 h au 154, boul. Perron à New Richmond.

Journées de la persévérance scolaire

Le 11 février à 12 h 45, afin de lancer les Journées de la persévérance scolaire sur un élan de complicité, les partenaires de la Politique Ville étudiante se rassembleront avec des élèves pour faire une levée de drapeau à l'école Antoine-Bernard.

Cette année, les Journées de la persévérance scolaire se déroulent du 11 au 15 février sous le thème *Nos gestes, un + pour leur réussite!* Cette thématique vise à illustrer la force de l'addition d'une multitude de gestes, à la portée de tous, qui peuvent faire une réelle différence dans la réussite des jeunes et dans le développement de leur plein potentiel, pour les tout-petits comme pour les grands!

La semaine des enseignants s'ensuivra, c'est pourquoi nous souhaitons souligner le bon travail de ces derniers, mais également de tout le personnel de soutien œuvrant au sein de l'éducation!

Projet littéraire d'écriture coopérative

La Ville de Carleton-sur-Mer et le Conseil des arts et des lettres du Québec sont partenaires afin de permettre la naissance de projets de création comme celui d'*Ada et la sandale de mer*. L'auteure France Cayouette a trouvé sur la grève une petite sandale orpheline qui a fait germer le début d'une histoire. Ce projet rapprochera l'auteure de l'enfance pour écrire un premier livre jeunesse, dont la tonalité sera poétique. Le projet se réalise en effet avec les élèves de 3^e, 4^e et 5^e année de l'école Bourg.

Ces enfants participeront à l'écriture en se penchant sur le déroulement de l'histoire. Les élèves pourront donc vivre un processus de création littéraire et explorer les thèmes de l'ouverture à l'autre, de la beauté et de la fantaisie. Ils seront aussi amenés à poser un regard poétique sur leur environnement, l'histoire se déroulant dans plusieurs sites évocateurs de Carleton-sur-Mer. L'auteure Christiane Duchesne accompagnera France Cayouette, qui effectuera des résidences de création à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé. Le public peut suivre l'évolution du projet sur la page Facebook de France Cayouette et dans Le Hublot. Le tout sera clôturé en juin par la diffusion publique des créations littéraires et visuelles réalisées par les élèves ainsi que par la lecture vivante de la version de Mme Cayouette.

VOLONTAIRES RECHERCHÉS

OBTIENT JUSQU'À UN MAXIMUM DE 1000\$

TU AS ENTRE 18 ET 29 ANS

SORS DE LA ROUTINE

PROPOSE UNE IDÉE OU UN PROJET

TOUT PROJET AYANT UNE UTILITÉ POUR LES GENS OU TA COMMUNAUTÉ

PERSONNE RESSOURCE
JEAN-SIMON LANDRY
418-364-6660 #307 | JEAN-SIMON.LANDRY@CJEAUTO.ORG

CARREFOUR ÉDUCATION



Appel aux propriétaires de logements à louer

La Ville publie sur son site web une liste des propriétaires de logements à louer à Carleton-sur-Mer. Nous demandons la collaboration des propriétaires de logements pour vérifier si l'information publiée est valide. Svp, veuillez nous tenir au courant des changements en écrivant à info@carletonsurmer.com. Page de la publication : carletonsurmer.com, menu Services aux citoyens, sous-menu S'établir à Carleton-sur-Mer.

Amélioration du service de billetterie en ligne au Quai des arts

La billetterie du Quai des arts a récemment modernisé son logiciel avec le service de Vendini. Ce logiciel permettra d'éviter les pertes de temps et le gaspillage de papier en utilisant vos appareils numériques pour livrer vos billets. Voir le lien sur carletonsurmer.com dans le menu *Loisirs et culture*, sous-menu *Inscription, location et billetterie en ligne*.

Le service de vente au comptoir et par téléphone demeure disponible pendant les heures d'ouverture de la billetterie, du mardi au vendredi de 17 h à 20 h. La vente de billets en ligne est aussi possible sur billets.maximum90.ca.

Collectes lors de tempêtes

Les collectes de vidanges et de matières résiduelles peuvent être remises au lendemain en cas de tempête la journée de la collecte.

Circulation sécuritaire

Dans les jours qui suivent une tempête, les rues sont plus étroites et la visibilité est réduite par les hauts bancs de neige. Demeurez vigilant et adaptez vos déplacements à pied et en véhicule.

Programmes d'aide financière

Fonds de visibilité Innergex pour les organismes de Carleton-sur-Mer

Le Fonds de visibilité est destiné à contribuer au développement social et communautaire de Carleton-sur-Mer. Deux fois par année, le comité d'analyse étudie les projets soumis. Le formulaire de demande publié sur le site web de la Ville contient une section qui explique les modalités et les critères d'analyse.

Prochaines dates de dépôt :
15 février à 16 h et 19 août à 16 h

Politique de dons aux organismes

L'équipe municipale a récemment mis à jour la politique de dons de la Ville. Cette politique et le formulaire de demande sont publiés sur carletonsurmer.com, sous le menu *Services aux citoyens*, dans le sous-menu *Programmes d'aide financière*.

La Ville appuie les initiatives communautaires et soutient les organismes communautaires, qu'ils œuvrent dans le secteur du sport, du loisir, de la culture ou de la vie communautaire. Information : 418 364-7073 p. 232



Tenir compte de mes besoins pour l'aménagement de mon quartier.

UN + POUR MA RÉUSSITE

Offre d'emploi pompier-pomprière

Temps partiel

Tu rêves de lutter contre les incendies et l'intervention en situation d'urgence t'intéresse?

Voici l'occasion de joindre l'équipe de sécurité incendie municipale qui travaille à la caserne, fait du sauvetage de sinistrés et participe à l'entretien d'équipements de même qu'aux activités de prévention. Les pompiers et pompières bénéficient par ailleurs d'activités de formations.

La description du poste et les exigences de l'emploi sont publiées sur carletonsurmer.com.

Date limite pour postuler : 31 mars.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que la communauté de Carleton a pu compter sur un musée et une bibliothèque dès le milieu du 19^e siècle? C'est en lisant le livre *Histoire de la paroisse Saint-Joseph de Carleton 1755-1906*, publié l'abbé Édouard-Pierre Chouinard en 1906, qu'il est possible de découvrir ces faits historiques. L'abbé Chouinard a été vicaire de Carleton de 1898 à 1905 et curé de 1920 à 1933.

Selon l'auteur, ce musée est l'œuvre de l'abbé Louis-Stanislas Malo, un passionné de sciences naturelles qui arrive à Carleton en 1828. Tout en exerçant son ministère, l'abbé Malo collectionne des pierres et minéraux, des animaux naturalisés et des objets de la vie quotidienne recueillis auprès des Micmacs, dont il parle la langue. Tout cela donne au presbytère de l'abbé Malo des airs de « véritable musée d'histoire naturelle », selon ce que précise l'abbé Chouinard.

Quant à la bibliothèque, sa création remonte à 1847 et elle est l'œuvre de l'abbé Félix Desruisseaux qui prend en charge la cure de Carleton en 1844. Il est intéressant de constater que cette bibliothèque arrive une vingtaine d'années avant l'ouverture du couvent des Sœurs de la Charité, qui va être au cœur de l'éducation à Carleton. Au sujet de la

bibliothèque, il est impossible de savoir, à travers les écrits de l'abbé Chouinard, si elle a eu une longue carrière, étant donné que l'abbé Desruisseaux décède l'année suivante à l'âge de 30 ans.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadieche



Le livre de l'abbé Chouinard, *Histoire de la paroisse de Saint-Joseph de Carleton 1755-1906*, est accessible gratuitement sur le site web de Bibliothèque et archives nationales du Québec.



Bouge dehors

Triathlon hivernal amical



Le 16 février, Bouge pour que ça Bouge, en collaboration avec Mont-Saint-Joseph et la Ville de Carleton-sur-Mer, vous donne rendez-vous à l'entrée ouest de la promenade des Acadiens pour un triathlon amical.

Disciplines proposées

- 5 km de patin
- 5 km de ski de fond
- 5 km de fatbike

Catégories

- Défi individuel de 15 km
- Défi en équipe de 3 participants (un par discipline).

Places limitées! Inscrivez-vous rapidement en ligne : <http://bit.ly/bougedehors>

Horaire

- 9 h Enregistrement des équipes
- 9 h 45 Réchauffement
- 10 h Départ du côté ouest de la promenade des Acadiens
- 11 h Animation jeunesse sur anneau de glace (apporte tes patins!)
- 12 h Arrivée et prix de présence

Information

bougeobnl@hotmail.com
418 392-9661

Clinique de ski de fond

23 février à 10 h, formation au centre de plein air les Arpents verts, niveaux débutant et intermédiaire pour tous. Invitation des Jeux des 50 ans et plus et de l'Unité régionale des loisirs et sports. Inscription : Charles Bellavance 581-886-4771.

Photo : Magali Deslauriers



APPEL DE BÉNÉVOLES



Club de soccer

Le Club de soccer cherche des personnes qui aimeraient s'impliquer pour aider à préparer la saison. Aucune expertise en soccer n'est requise. Juste une motivation pour donner un coup de pouce avant l'été.

lysanne.pilote@gmail.com

Festilions et 50^e anniversaire

9 février aux Arpents verts

Le club Lions invite toute la population à son traditionnel Festilions! Pour souligner son 50^e anniversaire, le Club invite chaleureusement tous les anciens membres à participer.

Dès 9 h, profitez en famille, avec enfants et petits-enfants, d'une journée d'activités gratuites et d'un dîner chaud servi gratuitement.

Glissade, ski de fond, raquette, feu extérieur et guimauves, tire d'érable sur la neige, ainsi qu'une activité spéciale à 13 h pour les enfants avec Whippet Grippet. Également, des tirages auront lieu pour les enfants.

Inscriptions aux cours de natation

Les 11 et 12 février pour la session du 16 février au 17 mars, à la piscine Bruce-Ritchie de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30.

Nouveauté : inscription en ligne disponible.

Info : villeneuve-richmond.com

Tournoi amical de l'OGPAC

23 février au centre civique Léopold-Leclerc

Tournoi d'hockey amical au bénéfice de l'Organisme gaspésien des personnes atteintes de cancer. Inscription des équipes jusqu'au 10 février au coût de 250 \$ par équipe.

Information : association.pompiers@carletonsurmer.com
Facebook : caserne 79 carleton-sur-Mer
Gaétan Litalien 418 391-4385
Éric Guénette 581-886-0533

Février mois Coup de cœur

Profitez de la campagne de séduction du réseau Biblio pour visiter votre bibliothèque municipale, faire de fabuleuses découvertes et emprunter des ressources qui vous sont gratuitement offertes.

Durant tout le mois de février, les BIBLIOS s'ornent de cœurs pour vous charmer. Repérez les livres coups de cœur des membres de l'équipe et des abonnés. Qui sait, grâce à votre BIBLIO, votre prochain valentin sera peut-être littéraire.



GESTE N° 158:



« Nous donner accès à des livres,
UN + POUR NOTRE RÉUSSITE »

Relâche 2019

Du 2 au 10 mars

CAMP SOCCER

Ce camp est accessible à tous les enfants de la Baie-des-Chaleurs qui veulent découvrir le Futsal. Les jeunes seront répartis en 2 groupes :

- groupe U6-U8 : 20 \$
- groupe U10 & + : 40 \$

Le camp se déroule dans 4 villes du territoire de la Baie-des-Chaleurs afin de permettre à tous les jeunes de participer. Le coût d'inscription inclut toutes les journées sur tous les lieux ainsi que le tournoi du vendredi. Vous payez une fois, vous pouvez aller à 1 ou aux 5 demies-journées. Inscription : soccerbdc.com

École	Date	U6-U8	U10 & +
Maria, école St-Donat	Camp 4 mars	10 h à 12 h	13 h à 16 h
Carleton-sur-Mer, école Antoine-Bernard	Camp 5 mars	10 h à 12 h	13 h à 16 h
New Richmond, école Le Bois Vivant	Camp 6 mars	10 h à 12 h	13 h à 16 h
Bonaventure, école 4 Vents	Camp 7 mars	10 h à 12 h	13 h à 16 h
Bonaventure, école 4 Vents	Tournoi 8 mars	9 h à 10 h 30	10 h 45 à 12 h 30

ARPEMENTS VERTS

Sortez vos raquettes, vos skis, vos bottines et vos traîneaux et venez profiter des joies de l'hiver!

Le chalet sera ouvert tous les jours de 9 h à 16 h.

Service de cantine durant la semaine :

- Lundi, mardi et mercredi de 10 h à 15 h;
- Jeudi à dimanche de 9 h à 16 h.

Le laissez-passer journalier pour l'accès aux pistes sera gratuit du 4 au 8 mars!

POLITIQUE FAMILIALE
Ville de Carleton-sur-Mer



Une histoire de famille

SKI-BUS AU PETIT CHAMONIX

Une navette de la Régim se rend au Petit Chamonix tous les samedis jusqu'au 9 mars, sans réservation.

Points d'embarquements à Carleton-sur-Mer :

- 8 h au stationnement du restaurant Le Héron,
- 8 h 10 au dépanneur Irving Service Tony et Donald,
- 8 h 15 au garage municipal de la route de Saint-Louis.

Information : Pierre Dugas : 418-794-2571 ou 418-392-9171; le Petit Chamonix 418-865-2105 ou la Régim 1 877 521-0841.

HEURE DU CONTE



5 mars à 18 h 30 à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé. Pyjamas, doudous et toutous sont tous bienvenus! Une collation et un bricolage suivront le conte. Activité gratuite!



PATINOIRES	Aréna – hockey libre	Aréna – Patinage libre	OTJ – Patinage libre sans surveillance	OTJ – Hockey libre
2 mars	10 h – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 00	13 h – 14 h	14 h – 17 h 18 h – 21 h
3 mars		9 h 30 – 10 h 20	13 h – 14 h	14 h – 17 h
4 mars	10 h – 11 h 30	12 h 30 – 13 h 45	10 h – 18 h	18 h – 21 h
5 mars	10 h – 11 h 30	12 h 30 – 15 h 00	10 h – 18 h	18 h – 21 h
6 mars	10 h – 11 h 30	14 h 30 – 15 h 45	10 h – 18 h	18 h – 21 h
7 mars	10 h – 11 h 30	12 h 30 – 13 h 45	10 h – 18 h	18 h – 21 h
8 mars	10 h – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 00	10 h – 18 h	18 h – 21 h
9 mars	10 h – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 00	13 h – 14 h	14 h – 17 h 18 h – 21 h
10 mars		9 h 30 – 10 h 20	13 h – 14 h	14 h – 17 h



SPECTACLES

Billetterie : 418-364-6822 p. 351 ou billet.maximum90.ca

À cœur ouvert, 10 février à 14 h



Concert des Jeunesses Musicales du Canada avec la violoniste Yolanda Bruno et la pianiste Isabelle David. Au programme de ce concert porté par le romantisme allemand et le post-romantisme français, les rares compositrices de renom du XIX^e siècle : Clara Schuman, Lili Boulanger et Fanny Mendhelson.

Debussy impressions, 3 mars à 14 h



Le concert *Debussy impressions* de l'Ensemble Cordâme, c'est un brillant métissage de différents genres musicaux, appuyé sur un socle commun, nommé Claude Debussy, dont on commémorait en 2018 le centenaire de la disparition. « Il s'agit d'un édifice musical unique au monde et franchement épatant. » ICI Musique, 12 janvier 2019.

cinétoile

Cinéma au Quai des arts
Cinetoile.info

Les frères Sisters, 17 février à 14 h

Western de Jacques Audiard avec Joaquin Phoenix, John C. Reilly, Jake Gyllenhaal, Riz Ahmed. Charlie et Elie Sisters évoluent dans un monde sauvage. Ils sont engagés par le Commodore pour tuer un homme. De l'Oregon à la Californie, une traque implacable commence, un parcours qui va éprouver ce lien fou qui les unit : le métier de tueur. « Le film déconstruit le fantasme de la masculinité. Farouchement, tout droit devant les yeux, avec cœur et sans reproche. » (Élie Castiel, *Séquences*)



Emma Peeters, 22 février à 20 h

Comédie de Nicole Palo avec Monia Chokri, Andréa Ferréol, Fabrice Adde. Emma va avoir 35 ans et elle n'a rien fait de remarquable dans sa vie. Après des années de galère à Paris, une idée l'enchanté : celle de mettre fin à ses jours. Elle rencontre Alex, employé de pompes funèbres qui va l'aider dans son entreprise téméraire. « Réalisé sous influence et avec un sens de l'image indéniable, ce joli portrait de femme est défendu avec aplomb et nuances par la Québécoise Monia Chokri. » (Louis-Paul Rioux, *Médiafilm*)



EXPOSITIONS

774, boulevard Perron
418 364-3123 vasteetvague.ca



Gabrielle BOUCHER, Pont-Rouge

CONFONDRE L'ORDINAIRE / AIRE OUVERTE

Installation jusqu'au 15 février. Exposition qui rassemble une série de sculptures, d'installations et de tableaux fabriqués à partir d'objets industriels.

Bruno MAINVILLE, Bonaventure

LE CHEMIN OBSCUR

Peinture du 22 février au 29 mars. Le corpus d'œuvres explore la quête d'harmonie et de vérité qui habite plus ou moins consciemment chacun d'entre nous.

Albert PICARD, New Richmond

ALCAZAR DE CARTON

Photographie du 22 février au 29 mars. L'exposition documente les vestiges de la cartonnerie Smurfit Stone de New Richmond dont les opérations ont cessé en 2005.

SPECTACLE

Variétés au féminin, 2 mars à 14 h et 19 h

L'Émergence et Centr'elles font place aux femmes sur la scène du Quai des arts. Billets au coût de 15 \$ disponibles à la billetterie du Quai des arts. Sous la direction artistique de Marie Nowak, *Variétés au féminin* est présenté par l'Émergence et Centr'Elles pour souligner la journée internationale des femmes.



GESTE N° 244:



Avoir accès à des activités et des lieux culturels,

UN + POUR NOTRE RÉUSSITE